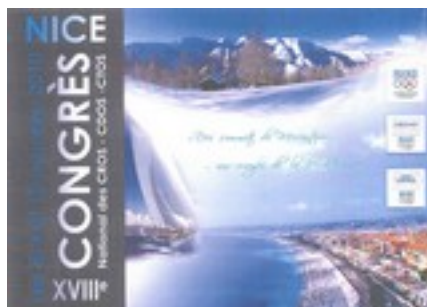


Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

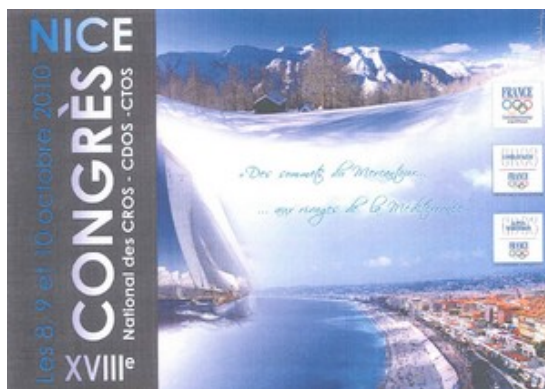
Le sport olympique français en congrès à Nice

- Sports - Coupe du Monde 2010 -



Date de mise en ligne : dimanche 10 octobre 2010

Nice Premium



Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes a organisé en collaboration avec le Comité Régional Olympique et Sportif Côte d'Azur le 18^{ème} Congrès National des CROS-CDOS et CTOS qui s'est déroulé les 8, 9 et 10 Octobre 2010 à Nice. Plus de 250 congressistes ont été présents durant les 3 jours regroupant tous les Présidents des Comités Olympiques français.

Les temps forts du Congrès :

Ils ont eu lieu vendredi soir avec un cocktail de bienvenue au Palais Préfectoral en présence de Jean-Paul SERRA, Président du CDOS 06, Alain KOUBI, Président du CROS CA, Jean-Michel BRUN, Vice Président du CNOSF, Francis LAMY, Préfet des Alpes-Maritimes, Eric CIOTTI, Président du Conseil Général 06 et Christian ESTROSI, Ministre et Maire de Nice.

Ensuite, Samedi à 9h00, les travaux du 18^{ème} Congrès ont démarré à l'Hôtel Westminster en présence de Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF.

La parole à Jean-Paul Serra, Président du CDOS06 et hôte de la manifestation :

"Nous sommes fiers et honorés d'avoir accueilli les dirigeants du sport français dans notre Ville et dans notre Département. Un travail important a été fait par l'équipe en charge de l'organisation pour que l'accueil et la qualité de la logistique soit à la hauteur de l'importance des débats.

Le sport français, on le sait, est à la veille d'importants changements : la réforme des collectivités locales va modifier les rapports avec le pouvoirs publiques.

Le choix du Président de la République et du Gouvernement de considérer la pratique sportive comme part des politiques de santé et de cohésion sociale modifie ultérieurement le cadre de notre fonctionnement traditionnel. On va vers une organisation plus professionnelle pour le sport de haut-niveau et plus sociétale pour les activités de base (jeunes et citoyens de tout âge).

L'orientation du Ministère de tutelle est de remplacer, au moins partiellement, les subventions publiques par le sponsoring et le mécénat (ndlr : avec des dispositions fiscales parmi les plus avantageuses en Europe). Là aussi, on sera appelé à bien des modifications de notre système de gestion.

Tout cela met en question l'organisation sportive telle que nous la connaissons, le rôle des institutions territoriales comme le sont les CDOS, CROS et CTOS et le profil et formation des dirigeants.

Il faudra analyser et réfléchir à tout ça pour accompagner au mieux ces changements et assurer aux sportifs et aux clubs le meilleur encadrement possible et le faire avec efficacité et avec beaucoup d'attention à la rentabilité de notre action (rapport coûts/bénéfices).

Pour ces raisons je crois que ce Congrès de l'olympisme français a été une pierre miliare dans la voie du renouveau. Nous espérons avoir été à la hauteur des attentes et de la tâche"

Le commentaire d'Alain Koubi, président du Comité Régional Olympique de la Côte Azur :

"Avec ses 4 600 clubs et 468 000 licenciés plus 11 Pôle France et 17 Pôles Espoir le sport azuréen est loin du "farniente" mais il est au contraire une école de rigueur, de travail et d'innovations avec une réussite incontestable. Le CROS Côte Azur s'investit au quotidien dans l'accès au sport des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, dans la pratique féminine, la pratique handicapée et dans la valorisation du patrimoine azuréen"

Les propos de Anne-Julie Clary, conseillère régionale déléguée au sport et à la vie associative :

" La Région PACA sait reconnaître le rôle social et sociétal du sport. Presque 10 millions d'euro ont été alloués aux associations, clubs et événements sportifs du département des Alpes-maritimes en 2010.

La réforme territoriale de l'Etat et des compétences des collectivités pourra modifier dans le futur ce soutien qui me parait essentiel et qui répond au concept même du service public qui est le propre de l'activité sportive".

Le conclusion est du Président du CNSOF Denis Maseglia :

" Je veux revendiquer le rôle public du sport et donc l'implication des collectivités territoriales dans son financement Il ne faut confondre le cadre législatif avec la situation financière et créer un empêchement d'intervention par le biais de la loi. Le sport contribue à l'équilibre de la société sportive et les pouvoirs publics nous doivent cette reconnaissance.

Comité National Olympique, Fédérations sportives, organismes territoriaux de l'olympisme, monde économique, tous ensemble nous représentons le mouvement sportif. Cette richesse nous doit pas être endommagée par des réformes injustifiées.

Nous y veillerons".